

Comment les femmes investissent leur argent

Autor(en): **Pralong, Estelle**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[96] (2008)**

Heft 1525

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment les femmes investissent leur argent

Cela ne fait pas si longtemps que les femmes peuvent ouvrir un compte bancaire et ont finalement accès à l'autonomie financière. Un entretien avec l'architecte-experte immobilière Assimina Walther nous aide à mieux comprendre comment les femmes investissent leur argent. L'expérience professionnelle et l'activité de conseil de cette experte reconnue permet de dégager certaines tendances «féminines» en matière d'investissement. *Eclairage.*

Estelle Pralong

Au fil des ans

Au cours de leur vie étudiante, les femmes travaillent un peu et n'épargnent pas beaucoup. Elles contractent parfois un emprunt. C'est un phénomène assez nouveau: il n'y a pas si longtemps que les femmes bénéficient d'un tel accès aux études. Lors de la vie professionnelle proprement dite, se pose la question d'être indépendante, de s'engager dans une profession libérale ou alors d'ouvrir sa propre entreprise. Concernant l'accès au crédit pour financer une entreprise, par exemple, les femmes se heurtent aux mêmes difficultés que les hommes. C'est plutôt lorsqu'il s'agit de gérer sa famille et sa carrière que des différences se dessinent. Les femmes se révèlent souvent plus pragmatiques et plus réalistes. Leur priorité, c'est l'accès à la propriété du logement familial, la sécurité. Les hommes ont tendance à investir en bourse et à s'intéresser de près à la gestion de fortune. Au sein du couple, la femme est désormais partie prenante dans tous les choix d'investissements. De plus, avec la possibilité de retirer son deuxième pilier, instauré en 1995, les femmes ont désormais, vers l'âge de 35 ans, un accès identique à la propriété du logement.

Une certaine aversion au risque

En ce qui concerne la gestion d'un patrimoine – portefeuille de valeurs mobilières ou boursières, logement primaire et secondaire, locaux professionnels – les femmes sont en général portées vers la gestion d'un risque mesuré. Il s'agit pour elles de bien comprendre la nature du risque et les paramètres qui peuvent diminuer ou augmenter celui-ci: c'est l'exposition au risque et les écueils à éviter qui déterminent l'attitude à adopter et l'aversion face au risque. Assimina Walther a pu remarquer que depuis plus d'un an, avec la crise financière, les femmes sont plus souvent en harmonie avec leurs propres valeurs comme l'éthique, la sécurité, la prudence, l'empathie et l'équilibre. Elles privilégient les investissements durables et le profit immédiat n'est pas leur premier critère. Les investisseuses ont tendance à privilégier la pierre, les entreprises qui ont un impact local. Les femmes investissent également du temps et de l'énergie dans les organisations socioculturelles qui leur permettent une insertion permanente dans leur région. Cela est parfois aussi vrai pour les hommes, mais ces derniers donnent une importance plus grande à leur carrière.

«D'après mon expérience, les hommes ont une approche plus analytique en matière de finances et plus intellectuelle pour l'investissement. Ils sont globalement plus objectifs et font plus facilement une synthèse de principaux critères. Cela leur donne des avantages en matière de négociations, notamment. Les femmes sont plus facilement perdues dans les détails des opérations, plus subjectives dans l'appréciation générale, plus sensibles au plan affectif, estime Assimina Walther. Par contre, lorsqu'elles s'entourent de conseillers.ères neutres et bénéficient ainsi d'une vision plus globale et objective sans perdre leurs valeurs, les femmes deviennent très performantes. L'essentiel est de leur donner les options possibles et de les assister pour qu'elles décident, en connaissance de tous les paramètres, de la meilleure option à prendre pour elles-mêmes.»

La séparation, une étape difficile

Lorsqu'un couple se sépare, il s'agit, sur le plan financier et fiscal, de procéder à une évaluation globale du patrimoine selon le régime matrimonial choisi par les époux. C'est un moment très difficile. Concernant le logement familial, par exemple, il faut une reconnaissance réciproque des apports en terme de rénovation ou d'entretien du logement. Ce sont souvent les femmes qui s'occupent de l'entretien de l'habitat. Quant on investit son héritage pour l'entretien du chauffage ou la rénovation de la cuisine, il faut garder toutes les factures qui permettent de déterminer, par exemple, les travaux à plus-value. C'est une succession anticipée, en quelque sorte, ou la charge émotionnelle doit céder la place à une réflexion objective sur la gestion patrimoniale à long terme. Autre aspect pour l'occupation du logement familial : c'est souvent la personne qui a la garde des enfants qui conserve le logement, pour autant qu'elle soit en mesure d'assumer les charges immobilières et financières après le partage des biens. Au niveau de la prévoyance, si la femme n'a pas travaillé, elle bénéficie partiellement du deuxième pilier de son conjoint, mais cela n'est plus suffisant. Les difficultés sont nombreuses, pourtant, ces changements peuvent aussi se révéler comme une opportunité pour se redéfinir et gérer son patrimoine de manière indépendante.

L'importance d'avoir une vision globale

Les femmes manquent souvent d'une vision globale de leur patrimoine. Il s'agit de tenir compte de l'évolution des aspects techniques, économiques, légaux et fiscaux. En effet, le cadre légal de la propriété change, comme par exemple la Lex Koller ou les lois pour les économies d'énergie. La densification urbaine modifie l'aménagement du territoire et les droits à bâtir attribués aux parcelles de terrain. Les normes techniques évoluent et le ou la propriétaire doit adapter son logement en matière d'installations électriques ou de chauffage. La fiscalité immobilière n'est pas figée non plus. Ne pas se tenir au courant peut réserver des mauvaises surprises.

Consciente de l'aversion pour les aspects plus techniques de la plupart des femmes, Assimina Walther s'est engagée et s'engage encore pour que les femmes aient accès aux informations qui leur manquent. Elle a par exemple organisé, avec le BPW Lausanne, un cycle de conférences sur les investissements, la succession et la gestion du patrimoine. «Les femmes peuvent être très compétentes, tout autant que les hommes. Si elles sont bien conseillées, elles peuvent même devenir meilleures! Il faut simplement faire preuve de pédagogie et prendre le temps de leur donner toutes les explications nécessaires. Cependant, précise Assimina Walther, le conseil doit rester neutre, il n'y a pas de solutions toutes faites pour les hommes ou pour les femmes.»

Un nouveau cycle de conférences «Investir durablement» aura lieu l'année prochaine : informations auprès de assiminawalther@bluewin.ch

TRAVAILLER À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La **FACULTE DES SCIENCES** ouvre une inscription pour un poste de

MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHES

à la section de chimie et biochimie

CHARGE : position à plein temps comprenant l'enseignement de cours théoriques et pratiques de biochimie, expérience dans le domaine de la recherche fondamentale sur la phagocytose dans un système modèle. Compétences à diriger un groupe de recherche et à obtenir des fonds externes.

TITRE EXIGE : doctorat ès sciences ou titre jugé équivalent.

ENTREE EN FONCTION : 1^{er} août 2009 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés **avant le 31 décembre 2008** au Prof. H. RIEZMAN, Directeur du département de biochimie, 30 quai Ernest-Ansermet, CH - 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures féminines.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**